

Z70

Date de révision: 11.02.2024

Page 1 de 9

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Z70

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Klebstoffe, Dichtstoffe

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Hottinger Brüel & Kjaer
Rue:	Im Tiefen See 45
Lieu:	D-64293 Darmstadt
Téléphone:	+49 (0)6151 803-0
Internet:	www.hbm.com
Service responsable:	+49(0)6131 19240 support@hbm.com

## 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

### Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels

#### Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Attention

d'avertissement:

Z70

Date de révision: 11.02.2024

Page 2 de 9

Pictogrammes:

**Autres dangers**

Es liegen keine Informationen vor.

**3. Composition/information sur les ingrédients****Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
137-05-3	mécrylate 2-cyanoacrylate de méthyle	70 - < 75 %
7085-85-0	2-cyanoacrylate d'éthyle	25 - < 30 %
123-31-9	1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol	< 0,1 %

Texte des phrases H: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Dénomination chimique	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
137-05-3	205-275-2	mécrylate 2-cyanoacrylate de méthyle	70 - < 75 %
		STOT SE 3; H335: >= 10 - 100	
7085-85-0	230-391-5	2-cyanoacrylate d'éthyle	25 - < 30 %
		STOT SE 3; H335: >= 10 - 100	
123-31-9	204-617-8	1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol	< 0,1 %
		par voie orale: DL50 = 302 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10	

**4. Premiers soins****Description des premiers secours****Indications générales**

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Aucune information disponible.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Aucune information disponible.

Z70

Date de révision: 11.02.2024

Page 3 de 9

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Extincteur à sec, Mousse

#### Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### Dangers spécifiques du produit dangereux

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

#### Remarques générales

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Protection individuelle: voir rubrique 8

#### Pour les non-secouristes

Evacuer les personnes en lieu sûr.

#### Pour les secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

### Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Evacuation: voir rubrique 13

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Z70

Date de révision: 11.02.2024

Page 4 de 9

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

**Information supplémentaire**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**Conseils pour le stockage en commun**

TRGS 510

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Aucune information disponible.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

**Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé etv se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. EN ISO 374

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Épaisseur du matériau des gants:  $\geq 0,7\text{mm}$

Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration:  $>480\text{ min}$

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail. Conserver les vêtements de travail à part.

Z70

Date de révision: 11.02.2024

Page 5 de 9

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: a

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	piquant	
pH-Valeur:		non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		> 149 °C
Point de sublimation:		non déterminé
Point de ramollissement:		non déterminé
Point d'écoulement:		non déterminé
non déterminé:		
Point d'éclair:		80 - 93 °C
Combustion entretenue:		Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

solide/liquide:		non déterminé
-----------------	--	---------------

**Dangers d'explosion**

non déterminé

Limite inférieure d'explosibilité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:		non déterminé
Température d'auto-inflammation:		non déterminé

**Température d'inflammation spontanée**

solide:		non déterminé
gaz:		non déterminé
Température de décomposition:		non déterminé

**Propriétés comburantes**

non déterminé

Tension de vapeur: (à 20 °C)		<0,6 hPa
Tension de vapeur: (à 50 °C)		<700 hPa
Densité (à 20 °C):		1,1 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:		non déterminé
Hydrosolubilité:		non déterminé

**Solubilité dans d'autres solvants**

Es liegen keine Informationen vor.

Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Viscosité dynamique:		non déterminé

Z70

Date de révision: 11.02.2024

Page 6 de 9

Viscosité cinématique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	non déterminé
Teneur en solvant:	non déterminé

**Autres données**

Teneur en corps solides:	0,10 %
Aucune information disponible.	

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Aucune information disponible.

**Stabilité chimique**

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**Risque de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**Conditions à éviter**

Aucune information disponible.

**Matériaux incompatibles**

Aucune information disponible.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucune information disponible.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
123-31-9	1,4-dihydroxybenzène; hydroquinone; quinol				
	orale	DL50 mg/kg	302	Ratte	IUCLID

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Z70

Date de révision: 11.02.2024

Page 7 de 9

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (mécrilate 2-cyanoacrylate de méthyle; 2-cyanoacrylate d'éthyle)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12. Données écologiques****Persistance et dégradation**

Aucune information disponible.

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**13. Données sur l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**14. Informations relatives au transport****Canadien TMD****Appellation réglementaire:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S. (Cyanoacrylate ester)

**Classe(s) de danger relative au transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.


**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Numéro ONU:**

UN 3334

Z70

Date de révision: 11.02.2024

Page 8 de 9

<b>Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S. (Cyanoacrylate ester)	
<b>Classe(s) de danger relative au transport:</b>	9	
<b>Groupe d'emballage:</b>	III	
Étiquettes:	9	
		
Dispositions spéciales:	A27	
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G	
Passenger LQ:	Y964	
Quantité exceptée:	E1	
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	964	
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	450 L	
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	964	
IATA-Quantité maximale (cargo):	450 L	

**Risques pour l'Environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

**15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne****16. Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 6,7,9,11,12,14.

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le SGH**

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

**Texte des phrases H (numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH202	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

## Fiche de données de sécurité



**Z70**

Date de révision: 11.02.2024

Page 9 de 9

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*